atelier d'Architecture
Luc Tissot architecte d.p.l.g. , 165 rte de St Mathieu
06130 GRASSE tel 0493 701 099 fx 0493 702 306

aal.tissot@orange.fr

Grasse le mardi 14 octobre 2008

Association Saint Jeannoise des
Amis de la Chapelle San Peïre
afalcoz@club-internet.fr

Mesdames et Messieurs de l'Association Saint Jeannoise des Amis de la Chapelle San Peïre

J'ai eu le plaisir de visiter, ce jeudi 9 octobre 2008, en compagnie de Monsieur Joly et en présence des membres de l'Associationce qui fut l'église du village.

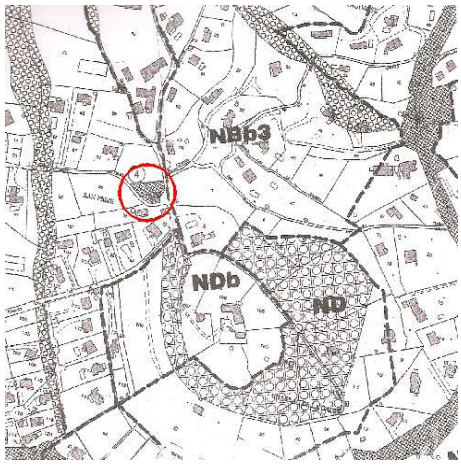

Sa situation par rapport au château de La Gaude laisse penser que ce territoire est très sensible d'un point de vue archéologique.

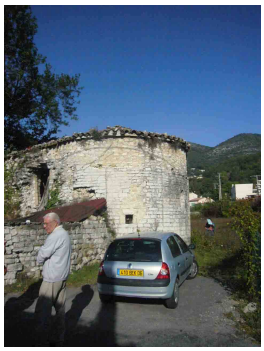

Le bâtiment se trouve à proximité directe du château de la Gaude. Le bâtiment, situé à un croisement de voies, occupait visiblement les deux parcelles contiguës et a été entièrement ruiné pour ce qui est de la parcelle Ouest. Le premier cliché nous montre l'aspect du bâtiment tel qu'on le découvre en venant du château, le second cliché nous montre le bouchement opéré à la jonction entre les deux parcelles. Sur la parcelle Ouest, un cabanon a été remonté en s'appuyant sur le mur Nord de ce qui était la nef.

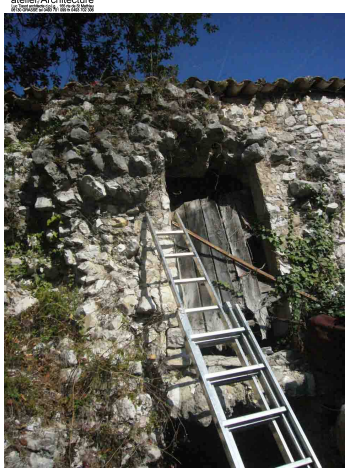
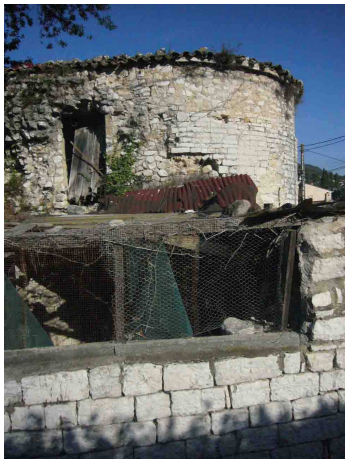

Pour le bâtiment originel restant, il a été scindé en deux niveaux, vraisemblablement après sa vente en tant que bien national.

En continuant le tour du bâtiment par l'Est, on découvre une très belle abside romane qui a été rehaussée pour recevoir une couverture en tuiles canal. Le rehaussement est particulièrement visible du fait d'une part de l'existence des corbeaux supportant la couverture initiale, et d'autre part du changement de type de maçonnerie éminemment lisible sur la façade. La baie Est de l'abside est particulièrement bien conservée. La maçonnerie de l'abside est rythmée par une série de pilastres engagés dans la maçonnerie.

Continuant à tourner autour de l'église, à la jonction entre l'abside et le mur Nord, on voit nettement apparaître une rupture matérialisée et par la différence de qualité de la maçonnerie et par les traces d'un ancien harpage avec ce qui devait être le mur originel matérialisé par les pierres sortant du mur. Ces éléments laissent penser que le mur Nord actuel est en majeure partie reconstruit. Si les pierres de la partie ouest du mur nord semblent être des réemplois, une étude pierre à pierre permettra de déterminer si certains éléments témoignent encore du mur originel.

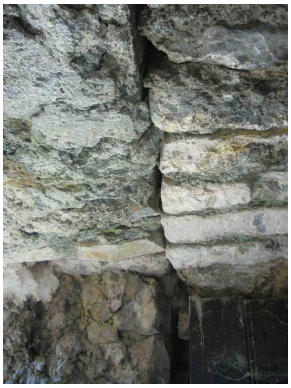

Revenant à la façade Sud, nous sommes entrés au rez-de-chaussée de l'édifice. Nous y avons vu une voûte de type voûte agricole ayant couvert une écurie comme le laissent penser les traces de descente de foin dans l'angle Nord-est de la voûte. Dans ce qui était l'abside, une petite pièce couverte d'un plancher bois laisse voir la face interne du mur originel et un travail de joint laissant penser qu'ils étaient les joints originaux de la maçonnerie de l'église. Dans les ébrasements de la porte d'accès, en façade sud, les doublages nettement visibles laissent penser que le mur originel de la nef a été conservé et qu'une structure propre supporte, de ce coté, la voûte de l'écurie.

Continuant notre visite, nous sommes montés dans les pièces de l'étage et nous avons eu le plaisir de voir le haut de l'abside et son cul de four dans un très bon état de conservation, le haut de l'abside, le haut de la baie axiale Est et le cul de four sont bien conservés. Le mur d'abside est intégré dans un mur correspondant au pignon Est de la nef initiale, de facture très grossière, faisant penser à une reconstruction. Le mur Nord de la pièce est un mur d'habitation comportant les traces d'une cheminée et d'une baie ou d'un espace de rangement de facture assez grossière. Le pignon Ouest est, comme nous l'avons vu, un pignon de bouchement avec une ouverture donnant sur la parcelle située à l'Ouest dans laquelle se trouvent les vestiges de la partie de la nef qui a disparu.

Le nu du mur Sud est visiblement celui de la nef originelle. Il est couronné par un bandeau qui supporte, à notre grande surprise, le départ de ce qui semble être le départ d'une voûte en arc brisé de très belle facture, extrêmement abîmée et d'un équilibre tout à fait instable. Cet équilibre instable est conforté

actuellement par la charpente et les supports de tuiles de la toiture en ruines. Cet équilibre est extrêmement précaire.

Nous sommes en présence des ruines d'un édifice éminemment intéressant. Le souci majeur à prendre en compte tout au long de votre intervention de sauvegarde, va être de protéger et si possible de collecter les informations que ce monument recèle sur son histoire et sur l'histoire de Saint Jeannet.

En réponse à votre demande, voici à mon sens, la démarche à suivre pour sa confortation et sa mise en valeur :

Les toutes premières choses à faire seraient, de faire mettre à l'abri et de conforter a minima l'édifice existant, ceci par une entreprise ayant une connaissance intime du travail sur les monuments historiques et sous la direction et le contrôle d'un architecte et d'un archéologue du bâti ayant l'habitude de ce genre de travail.

Simultanément, il serait nécessaire que la Commune acquière le contrôle foncier de la totalité de l'emprise de l'église originelle.

Ces deux points réalisés, il serait souhaitable que soit réalisée une étude approfondie du bâti et de son environnement actuel et passé.

Une étude archéogéographique nous permettra : de cibler l'intervention à venir en tenant compte des éventuels restes archéologiques des bâtiments ayant probablement entouré ce monument, de mieux comprendre son intégration dans son environnement passé.

Une étude archéologique permettra de cerner l'intérêt de la stratigraphie sous jacente au site.

Les techniques de l'archéologie du bâti permettront de cerner l'histoire et la vie du bâtiment.

Une étude historique permettra une confrontation entre les données issues des sources historiques et les données récoltées par les recherches archéologiques.

L'état des murs Nord et Sud de l'édifice laisse penser qu'il a souffert de tous temps de problèmes de stabilité des sols. Aussi, parallèlement aux autres axes d'étude, il sera nécessaire d'effectuer une étude des sols en utilisant les méthodes de reconnaissance les moins intrusives afin de connaître la source de ces problèmes, visiblement récurrents, tout en respectant le gisement archéologique sous jacent.

Une étude architecturale du bâti fera le point sur l'état sanitaire des différents éléments du bâtiment et permettra de cerner les choix architecturaux pertinents

Au terme de ces confortements et de ces études, un projet architectural répondant au programme dont vous nous avez parlé, pourra être envisagé.

Cet ensemble d'études pourra être financé en partie par les différents canaux habituels de financement propres aux communes.

Il pourra vraisemblablement bénéficier, en complément des aides habituelles, d'aides privées pour lesquelles il sera bon de prendre contact avec la Fondation du Patrimoine.

Vous remerciant de cette belle visite, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer l'expression de mes cordiales salutations.